

AIR COURTAGE A DIX ANS

Le courtier crée deux nouveaux départements

AIR Courtage a dix ans cette année. Le courtier d'assurances a décidé à cette occasion de revoir son organisation et crée deux nouveaux départements. Il présente maintenant trois pôles distincts : le département « Airsports Assurances », en lien avec les fédérations et les groupements sportifs, « Air Courtage Aviation » pour l'aviation de loisirs et d'affaires, et « Air Entreprises » pour les entreprises liées aux domaines aéronautiques. Cette organisation permettra à l'équipe d'AIR Courtage, qui opère depuis le nord-est de Lyon, d'offrir à ses clients « un service de qualité et une plus grande proximité ».